

# Association Sportive du Collège Les Quatre Moulins 2025 / 2026

→ Début des activités le **Mercredi 10 septembre 2025** (pour le football)

Activité	Professeur	Jours d'entraînement	Lieu de pratique
<b>Badminton</b>	<b>Mme Crépeau</b>	<b>Lundi de 12h30 à 13h20</b> <b>Mercredi 14h30-16h</b> (compétitions UNSS certains mercredis)	<b>Gymnase Beaumanoir</b> (attendre le professeur sous le préau à 12h30 sauf le mercredi) <b>À partir du mercredi 10 septembre</b>
<b>Football</b>	<b>M. Pellen</b>	<b>Mercredi 13h-14h30</b> <b>Vendredi 12h30-13h20</b> (compétitions UNSS certains mercredis)	<b>Gymnase Beaumanoir</b> (attendre le professeur sous le préau à 12h30 sauf le mercredi) <b>À partir du lundi 15 septembre</b>
<b>Natation</b>	<b>Mme Dupuy</b>	<b>Mercredi 13h30 - 15h15</b>	<u>Rendez-vous directement devant la piscine à</u> <b>13h30 Piscine de Recouvrance</b> <b>À partir du mercredi 17 septembre</b>

## **Pièces à fournir pour l'inscription et la prise de licence UNSS :**

à remettre directement **aux professeurs d'EPS**, dans une enveloppe en précisant votre **Nom Prénom Classe et activité(s) choisie(s)**.

- l'autorisation parentale à remplir et à signer par les parents.
- le règlement intérieur de l'A.S. signé par l'élève et ses parents.
- La cotisation de **18 €** en espèces ou en *chèque à l'ordre de l'Association Sportive du Collège Les Quatre Moulins* (Cotisation pour la licence sportive de l'U.N.S.S.). En cas de problèmes financiers, vous pouvez payer en 3 fois : **6€ en septembre puis 6€ en décembre et 6€ en mars**. Cotisation de **15€** pour le deuxième enfant inscrit à l'Association Sportive (préciser le nom et prénom du frère ou de la sœur, sur leur fiche d'inscription)

## **Il faut savoir :**

- Les élèves demi-pensionnaires devront se ranger sous le préau avant 12h30 pour y attendre leur professeur d'EPS en charge de la séance du midi. **Il est interdit d'aller attendre devant le gymnase sans la présence d'un adulte.**
- Les dates, les horaires, les lieux et les modalités de déplacement pour les compétitions (mercredi après-midi) seront affichés sur le panneau de l'A.S. (dans le couloir d'entrée du collège), ainsi que sur le compte Instagram du collège, le Site internet du collège ou message sur Pronote.
- Les élèves pourront aussi être formés aux tâches d'arbitrage, de chronométrage... Ils obtiendront alors une certification de Jeune Officiel de l'Union Nationale du Sport Scolaire.

☞ Remettre le **dossier complet directement aux professeurs d'E.P.S.** pour pouvoir venir participer aux activités (**licence UNSS obligatoire**) !



Union Nationale du Sport Scolaire



<http://www.collegelesquatremoulins-brest.ac-rennes.fr>